

Observatoire ALOSE FEINTE DE MEDITERRANEE (2018)

• Effectifs d'Aloses aux stations de vidéo-comptage (2018)

Voir l'analyse

Aloson

Alose

3333 aloses

PLAGEPOMI 2016-2021

Zone d'Action Prioritaire ALOSE FEINTE

Sites de Vidéocomptage fonctionnels

Projets de suivi

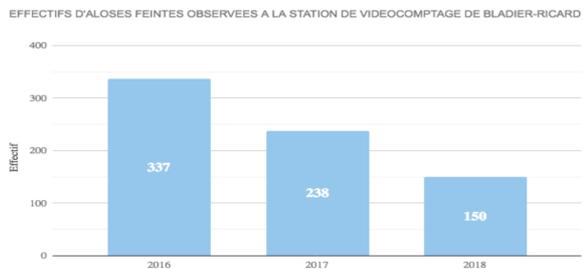


Voir les figurés en fin de document pour consulter le contenu de la carte interactive

1. Résultats globaux

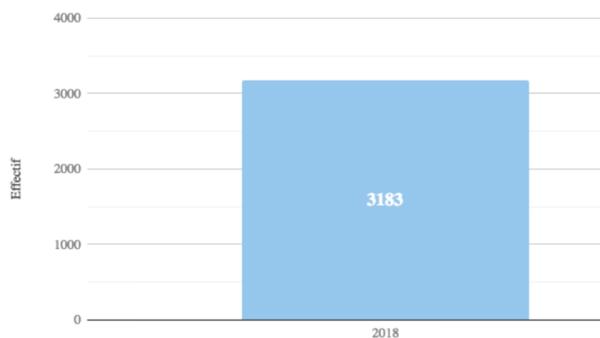
1.1. Barrage de Bladier-Ricard

2018 constitue la 3ème année de suivi des remontées d'aloses sur l'Hérault par vidéo-comptage. On observe une diminution des effectifs depuis le lancement, passant de 335 aloses en 2016 à 150 en 2018. En 2018 le débit de l'Hérault a été particulièrement soutenu durant la période de migration, avec une attractivité plus faible de la passe à poissons qui pourrait expliquer en partie ce résultat.



1.2. Barrage de Sauveterre

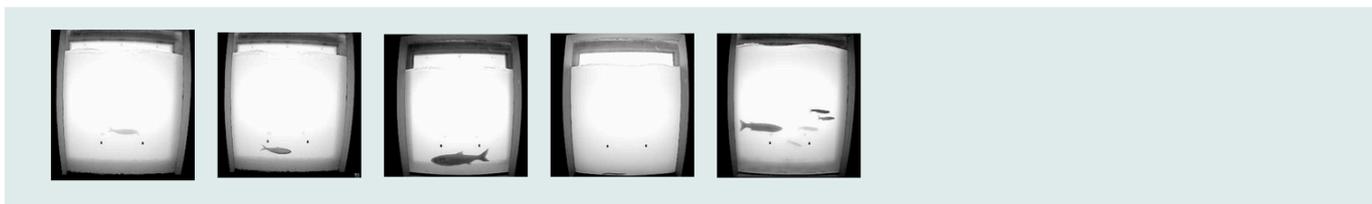
Pour la 1ère année de suivi, 3 183 aloses ont été comptabilisées par vidéo dans la passe de Sauveterre. L'analyse conjointe de la CPUE et de la reproduction montre une colonisation importante des affluents en aval à savoir le Gardon et la Durance, ce qui peut expliquer au moins en partie cet effectif qui peut paraître faible.



2. Protocole & modalités de calculs

Le vidéo-comptage permet l'identification et le dénombrement des poissons franchissant une passe. L'enregistrement se déclenche lors d'un mouvement devant la fenêtre de visionnage. Pour le site de Bladier-Ricard, les séquences vidéo sont dépouillées par la FDAAPPMA 34 qui dénombre les espèces amphihalines du 1er mars au 30 juin correspondant à la période théorique de migration des aloses et des lamproies.

Ci-dessous : Quelques images issues des enregistrements de vidéo-comptage 2018 de Sauveterre : de gauche à droite, deux aloses, un amour blanc, une anguille jaune et un mulot (© MRM)



Limites :

Aujourd'hui, la faible chronique de données ne permet pas l'affichage d'une tendance sur l'évolution inter-annuelle des passages d'aloses au niveau des stations de vidéo-comptage.

3. Objectifs et stratégie de suivi

3.1. BARRAGE DE BLADIER-RICARD :

Le barrage de Bladier Ricard, situé sur le fleuve Hérault, était identifié comme ouvrage prioritaire pour les poissons migrateurs par le PLAGEPOMI 2010-2015. Il a donc fait l'objet en 2012 de travaux de rénovation de la passe à poissons (jugée inefficace pour l'Alose) à laquelle un dispositif de vidéo-comptage a été intégré afin de vérifier l'efficacité de la nouvelle passe. Depuis 2016, le portage de la maîtrise d'ouvrage du suivi par la Fédération de pêche de l'Hérault a permis la pérennisation du suivi, qui a été inscrit au PLAGEPOMI 2016-2021 étant donné l'intérêt majeur des informations qu'il peut apporter sur la dynamique de populations d'aloses en Méditerranée (position centrale du fleuve côtier sur le bassin méditerranéen, proximité à la mer du site de suivi).

3.2. BARRAGE DE SAUVETERRE :

Le barrage de Sauveterre était depuis longtemps connu pour être un obstacle prioritaire à traiter sur la voie de migration des aloses du bassin du Rhône et a été équipé d'une passe à poissons en 2017, associée à une station de vidéo-comptage. Les études et travaux ont demandé plus d'une dizaine d'années étant donné la complexité et l'envergure de l'ouvrage.

Deux stations de suivi par vidéo-comptage sont ainsi aujourd'hui opérationnelles parmi les six envisagées dans les objectifs du PLAGEPOMI 2016-2021, visant à disposer à terme d'une vision globale de l'évolution des flux migratoires et permettant d'évaluer les bénéfices des mesures de gestion pour la sauvegarde des espèces amphihalines.

4. Partenaires techniques de suivi



RAPPORTS D'ETUDES

Retrouvez les rapports d'études sur le site de l'association MRM

OU
Contactez-nous



Mail : contact@migrateursrhonemediterranee.org



Tel : 04 90 93 39 32

Observatoire



Partenaires financiers



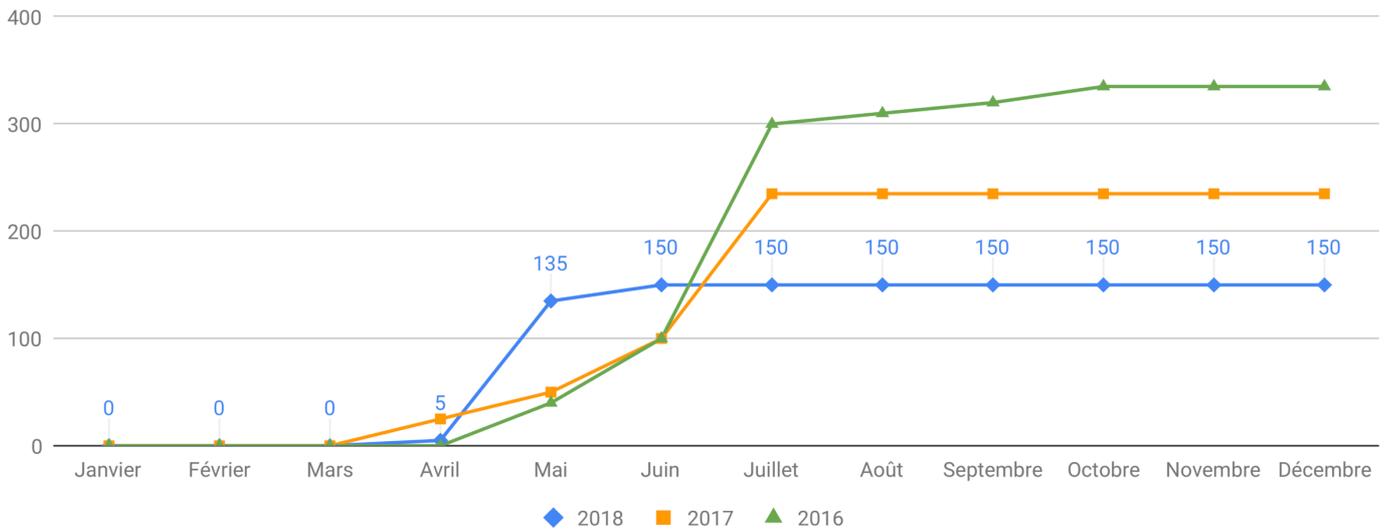
Contexte et objectifs



CONTENU DE LA CARTE INTERACTIVE

1

OBSERVATIONS D'ALLOSES REALISEES A LA STATION DE VIDEOCOMPTAGE DE BLADIER RICARD (EFFECTIFS CUMULES)



2

OBSERVATIONS D'ALLOSES REALISEES EN 2018 A LA STATION DE VIDEOCOMPTAGE DE SAUVETERRE (EFFECTIFS CUMULES)

